

---

## L'articulation entre valeur et monnaie et le passage du subjectif à l'objectif : la confiance apporte-t-elle la solution?

*The Bridge Between Value and Money: Does Social Links Bring the Solution?*

**Simon Virely**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/3939>

DOI : [10.4000/interventionseconomiques.3939](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.3939)

ISBN : 1710-7377

ISSN : 1710-7377

### Éditeur

Association d'Économie Politique

### Référence électronique

Simon Virely, « L'articulation entre valeur et monnaie et le passage du subjectif à l'objectif : la confiance apporte-t-elle la solution? », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 59 | 2018, mis en ligne le 01 janvier 2018, consulté le 14 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/3939> ; DOI : [10.4000/interventionseconomiques.3939](https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.3939)

---

Ce document a été généré automatiquement le 14 juin 2019.



Les contenus de la revue *Interventions économiques* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

---

# L'articulation entre valeur et monnaie et le passage du subjectif à l'objectif : la confiance apporte-t-elle la solution?

*The Bridge Between Value and Money: Does Social Links Bring the Solution?*

Simon Virely

---

## 1. Introduction

- 1 Face aux échecs successifs des économistes standards à saisir l'unité de la monnaie et des marchandises pour aboutir à une théorie cohérente de la valeur au moyen d'une mesure monétaire, la nécessité d'un renouveau conceptuel devient impérieuse. C'est le projet d'auteurs qui, à la suite notamment des travaux d'Aglietta et Orléan (2002), se ressaisissent de la problématique classique de la valeur en prenant soin d'éviter les écueils des grands courants de la théorie économique. Pour conduire cette ambitieuse entreprise, l'accent est mis sur la monnaie, dont la relégation au rang d'adjuvant des échanges, que l'on pense à la grande roue smithienne de la circulation ou au voile des tenants de la dichotomie<sup>1</sup>, enjoint toujours à en fixer les attributs, les fonctions<sup>2</sup>, plutôt qu'à en identifier la nature. Selon Orléan (2011), l'éviction du monétaire conduit invariablement à faire résider la valeur « dans les choses », de manière manifeste dans le substantialisme classique ou de manière moins directe, mais tout aussi certaine, au sein des échanges « réels », selon la terminologie critique de Keynes (1933). Dans cette perspective, le monétaire n'est jamais que la révélation d'une valeur « réelle » existant en soi, à la manière qu'ont les ombres de la caverne de Platon de n'être que les reflets sensibles d'une réalité idéale.
- 2 Une option scientifique féconde consisterait donc à prendre le contre-pied des présupposés classiques et néoclassiques en faisant découler la théorie de la valeur d'une théorie de la formation des grandeurs monétaires. Sur ce terrain, c'est en comprenant la

monnaie comme le préalable à l'existence des marchés et comme résultante de mécanismes sociaux prenant appui sur la « confiance réciproque » (Théret, 2007), que le passage du subjectif (la valeur est un jugement) à l'objectif (monétaire, la valeur est une mesure sociale) trouverait un fondement scientifique. C'est donc dans sa capacité à fonder l'identité de ce qui est habituellement tenu séparé<sup>3</sup>, à savoir la valeur comme grandeur économique objective et la monnaie comprise comme rapport social, que le détour théorique par l'anthropologique et le socio-politique doit être interrogé : Les concepts empruntés à divers champs disciplinaires, comme les concepts de confiance réciproque et d'adhésion mimétique, nous permettent-ils de faire toute la lumière sur la détermination des grandeurs économiques ?

- 3 Pour répondre à cette interrogation, nous mobilisons une méthodologie critique en procédant à l'analyse du fondement et des articulations logiques des différents concepts mobilisés au sein du corpus théorique que nous discutons. Pour ce faire, nous questionnons en premier lieu le pouvoir explicatif de la triade confiance-monnaie-valeur (1), en la confrontant d'abord au concept de paiement (2) puis à la nécessité d'une détermination des grandeurs économiques objectives (3). Enfin, en tirant enseignement des failles logiques que nous penserons avoir identifiées, nous recentrerons notre réflexion sur la production (4), production dont la remarquable absence de traitement théorique est le nœud des impasses et des impossibilités inhérentes à la démarche que nous critiquons. Nous montrons finalement, que, par la prise en compte de la production, les difficultés auxquelles se heurte l'approche institutionnaliste de la monnaie ne sont pas condamnées à demeurer sans solution.

## 2. La triade confiance-monnaie-valeur

- 4 Refusant toute définition fonctionnaliste de la monnaie consacrant une lecture finaliste, c'est-à-dire tournée uniquement vers la destination pratique d'une monnaie qui n'est qu'un instrument, les auteurs du mouvement théorique dit de la régulation en viennent à ancrer le monétaire et à en déterminer les attributs sur un ensemble de représentations sociales ; représentations qui confèrent à la monnaie d'autant plus de force qu'elles sont partagées au sein du groupe social. Les auteurs investissent ainsi un terrain qui, au premier regard, est davantage celui de l'anthropologue et de l'historien que de l'économiste. Néanmoins, si l'entreprise est menée à bien, la confusion des genres ne serait qu'apparente puisque l'économique répondrait à une logique interne qui permettrait de le circonscrire. Cette logique est marchande et si la monnaie ne s'y réduit pas (du seul fait qu'elle n'est pas elle-même une marchandise), elle n'y est pas pour autant étrangère. L'irréductibilité du monétaire au marchand est tirée du constat scientifique que de l'analyse des « lois » de l'offre et de la demande qui gouvernent le second ne peut être déduite la logique à laquelle ressortit le premier. En d'autres termes, il est vain d'attendre des échanges entre équivalents une porte d'entrée par laquelle la monnaie s'introduirait pour s'intégrer aux rouages de la mécanique marchande<sup>4</sup>, attendu que pour équivaloir (la valeur marchande est la quantité contre laquelle un bien est échangé) il faut d'abord valoir (avant de connaître les rapports d'échange, je dois d'abord connaître la valeur de chaque marchandise isolément). D'autre part, traiter la monnaie à travers les marchés nécessite de lui reconnaître une valeur d'échange, et donc de supprimer tout moyen pour la fonder. Les prix relatifs, marchands, supposent en effet les prix absolus, monétaires, et ne peuvent, sauf à inscrire l'analyse dans un cercle, les déterminer. Bien

que la monnaie ne soit pas le résultat du verdict des marchés, il reste que ce verdict est monétaire (les prix), et que, par conséquent, la monnaie doit être pensée comme la forme d'existence du marchand, comme une forme *a priori* de l'économique. De cette façon, le monétaire et le marchand ne seraient pas en principe contradictoires ni concurrents, mais devraient se comprendre dans l'engendrement du second par le premier.

- 5 De cela, les auteurs déduisent qu'en préalable des marchés, dont l'existence comme lieu d'échange entre équivalents n'est pas contestée, se noue une opération spécifiquement monétaire. Si « *La monnaie est première en ce qu'elle est ce par quoi la valeur marchande accède à l'existence* » (Orléan, 2011, p. 13), c'est qu'elle puise son contenu, sa force, non d'une source économique, mais, en amont, d'une source sociale dont l'économique n'est qu'un domaine originellement non autonome.
- 6 En société, la relation d'échange fondamentale se présente sous les traits de l'avoir (obtenir) et du devoir, de l'avance et des obligations qu'elle implique. En manifestation économique, ou proto-économique de cette symétrie, nous aurons reconnu le couple de la créance et de la dette. C'est ainsi la généralisation de l'échange, sa systématisme naissante, qui conduit à l'adoption d'une forme universelle des échanges, qui, en spécifiant le domaine des échanges de biens, trace les contours de l'économique et le détache d'un fond social hétérogène et revêche à la mesure. Suivant cette ligne, la validité de la monnaie, plutôt que sa nature, s'enracine socialement dans la robustesse de la parole du débiteur aux yeux de son créancier. Un engagement certain à payer aux yeux de la communauté valant moyen effectif de payer au sein de cette même communauté.
- 7 Cette vision des choses renvoie à la définition de la monnaie comme objet de consensus. Cette acception fait elle-même écho à une autre définition première qui est celle de la richesse comme valeur reconnue par l'ensemble, comme jugement « *des autres* ». C'est, à la suite de F. Simiand<sup>5</sup>, la notion de confiance, à travers l'idée d'une monnaie de tout temps et en toutes formes fiduciaires – au sens étymologique –, qui soutient l'édifice théorique : « *La monnaie est un rapport d'appartenance des membres d'un groupe social à ce groupe entier. Ce rapport est appelé confiance.* » (Aglietta, 2007, p. 18).
- 8 Dans cette optique, c'est la confiance qu'il suscite qui institue un bien comme monnaie et non le décret d'une autorité centrale dont l'institution et l'action présuppose, plutôt qu'elle n'induit, le consensus, soit l'unanimité dans la confiance réciproque.
- 9 Dans ses racines, la concorde sociale est le résultat d'un besoin partagé de sécurité et de stabilité : « *Ce modèle nous dit que la monnaie ne procède ni du contrat, ni de l'État, mais de la polarisation spontanée des individus marchands en quête de protection.* » (Aglietta et Orléan, 2002, p. 87).
- 10 Cette polarisation procède, nous le disions, d'une confiance. Celle-ci s'établit à trois niveaux distincts, si bien que la monnaie présente une « *structure triadique* » (Théret, p. 53). Elle décrit un jeu de relations trinitaire dont la base est formée par deux pôles représentant respectivement l'unicité du système de compte (confiance éthique) et les instruments de paiement dont la stabilité s'ancre dans les pratiques (confiance méthodique). Le sommet de la pyramide représente quant à lui la dimension institutionnelle et légale de la monnaie (confiance hiérarchique). La monnaie, « *fait social total* » (*Ibid.*), est une unité dialectique, raison pour laquelle elle ne peut être appréhendée que de manière partielle et en surface à travers ses fonctions. Par conséquent, loin de se laisser comprendre par ce qu'elle fait ou permet de faire, elle doit être comprise pour ce qu'elle est :

Voir la monnaie comme une entité structurée par elle-même conduit ainsi a priori à la considérer non pas à partir de ses multiples usages fonctionnels en contexte, mais en tant que lien social universel de nature simultanément économique, politique et symbolique. (Théret, 2007, p. 38).

- 11 Si l'on remonte à ce qui fonde la monnaie et permet d'en cerner la nature, il apparaît que la foi qui lui est accordée est elle-même issue d'un processus mêlant concurrence, adhésion mimétique<sup>6</sup> et acte de souveraineté<sup>7</sup> garant de la pacification des relations marchandes. Sur le thème de la valeur et de la monnaie comme processus, on lit sous les plumes d'Aglietta, Ould Ahmed et Ponsot (2015) que : « *La valeur est le processus social qui, par la médiation monétaire, institue la reconnaissance de l'activité de tous les participants à une économie marchande* ».
- 12 D'où l'on voit que la primauté accordée à la confiance, qui est un certain état des rapports sociaux qui se renforcent par extension, implique de comprendre la monnaie et la valeur selon un processus analogue : comme les rapports interindividuels sont amenés à se former puis à s'étendre, à se rétracter pour finalement se dissoudre, la monnaie en ce qu'elle naît d'un consensus social et la valeur en ce qu'elle est une reconnaissance par la communauté, sont amenées à connaître les mêmes oscillations.
- 13 Mais, en marquant une distance critique, nous soulignons que cette approche comporte un point aveugle important, car avant d'étudier un objet selon le plus et le moins, il faut d'abord en expliquer la naissance et la mesure. En se focalisant sur des processus sociaux (qui trouvent selon le degré d'extension une traduction économique), ne perd-on pas de vue le moment primordial de la création-émission monétaire, moment qui concentre l'essentiel des difficultés analytiques ?
- 14 C'est qu'il convient de porter le regard sur l'opération économique concrète à l'occasion de laquelle la monnaie, reconnue comme étant le cadre des échanges marchands et l'enveloppe mesurante de la valeur des marchandises, est suscitée au sein de l'économie.

### 3. Monnaie, dette et paiement

- 15 Conformément à l'objectif visé par les auteurs que nous discutons, la création monétaire<sup>8</sup> rompt avec le « *tout marchandise* », car c'est comme forme universellement acceptée de la valeur que la monnaie est créée. Faisant intervenir la dimension institutionnelle propre au caractère intrinsèquement politique de la monnaie et envisageant la création monétaire comme monétisation d'obligations et de droits<sup>9</sup>, il est reconnu à la banque centrale un pouvoir d'émission. Forte de ce pouvoir, la banque centrale, par le monnayage, rend possible la circulation de moyens de paiement adossés à son propre passif ; l'unité de compte étant une dette d'ordre supérieur « *définie par le passif de la banque centrale nationale dans tous les pays* » (Aglietta, *ibid.*, p. 35 et 38).
- 16 Si la dette initiale vaut formation d'une monnaie chargée en pouvoir d'achat acceptée en paiement, c'est en effet que la monnaie se ramène à une promesse, et que, comme le signal G. Ingham : « *Money consists exclusively in a promise to pay* » (2004, p. 77).
- 17 On trouve là une erreur qui consiste à situer sur le même plan des grandeurs qui n'ont cours que dans les représentations des individus et des grandeurs économiques objectives. Une promesse, si forte soit-elle dans l'esprit de celui qui la reçoit et dans l'esprit de celui qui la formule, ne peut en aucun cas se substituer au moyen de paiement.

Ladite promesse n'est que la surface des choses, elle n'en rend compte que d'un aspect. Ce n'est en effet pas parce que promesse est faite d'un remboursement ultérieur que le paiement est réalisé (la promesse existe précisément dans l'attente de la réalisation d'une opération dont l'occurrence signifie la fin), mais bien parce que cet engagement correspond au plan économique au couple créance-dette. Ce couple implique que le revenu nécessaire (et son contenu en produit) a été avancé pour réaliser le paiement à la période initiale  $T_0$ . Le bénéficiaire de l'avance ne pouvant s'acquitter de la dette ainsi formée sur lui qu'en versant dans une période ultérieure  $T_1$  la partie correspondante du revenu qu'il aura généré au bénéfice de son créancier. Il y a ici un effet de substitution qui reste sans influence sur le montant des paiements enregistrés au niveau de l'ensemble, et qui maintient dans l'inconnu la formation des grandeurs.

- 18 D'autre part, il est important de noter que la relation décrite précédemment n'est pas simplement bilatérale entre un débiteur-émetteur et son créancier, et qu'il n'est pas satisfaisant de reconnaître au système bancaire ni davantage à aucun autre agent économique, le pouvoir de payer avec sa propre dette et d'élever une promesse crédible au rang de moyen de paiement :

As a matter of fact, it is plain that no agent whatsoever can really pay by acknowledging his/her debt to another agent. This logical problem does not relate to any kind of (legal tender) laws.[...] As recent monetary research has shown, the emission of modern money is never a purchase for the issuer (nor it is a sale). (Rossi, 1999, p. 484).

- 19 De cela, il découle que le pouvoir de l'émetteur de monnaie ne saurait être celui d'émettre de manière unilatérale un pouvoir d'achat. Le système monétaire fournit la forme et non le contenu (Rossi, 2009). L'opération décrite est de nature financière, et non monétaire, elle ne suscite aucune valeur nouvelle. Arrêtons-nous sur la distinction du monétaire et du financier. Alors que le monétaire naît dans une opération de création *ex-nihilo*, le financier lui ne fait que traduire le « déplacement », les transferts d'une valeur déjà existante ; valeur dont la mesure est monétaire. En effet, si une dette est formée c'est qu'un produit existe dans l'économie et que celui-ci a été avancé par l'agent créancier. La dette se forme si et seulement si un agent dépense au-delà de son revenu. Or, pour dépenser, il est nécessaire qu'un objet économique, un produit mesuré en monnaie, soit disponible dans l'économie et préexiste à la relation entre débiteur et créancier. Par conséquent, si le monétaire est la forme économique du produit, le couple créance-dette vient « après », et le financier s'articule sur le monétaire. Partant, le monétaire et le financier sont de nature différente et ne peuvent jaillir tous deux d'une seule et unique opération. En effet, si les deux types d'opération sont fondés en une seule, si le couple créance-dette est au fondement de la monnaie comme expression et mesure d'un rapport social, la création monétaire signifierait création de la forme de la relation entre débiteur et créancier, mais également de son objet (au sens économique et non matériel). Toute émission monétaire serait création d'un pouvoir d'achat à partir de rien. Ce qui laisse entendre que, de nature monétaire, la valeur est économiquement déterminée de manière unilatérale dans l'émission de monnaie. Celle-ci ne ferait que trouver son vis-à-vis matériel (et non son contenu économique, la valeur, puisque la monnaie vaut par elle-même) à l'occasion des échanges marchands, monnaie contre biens et services. La dichotomie se présenterait à nouveau.
- 20 En dernière analyse, il apparaît que tout engagement est bien plutôt la conséquence morale et juridique – engageant la responsabilité de l'individu – de l'opération

économique par laquelle l'agent se trouve endetté, que le fondement économique de cette opération. Si bien que la réflexion ne se porte pas au-delà du déplacement d'un pouvoir d'achat qui est supposé et non expliqué. Toutefois, il ne peut être contesté que, par un certain côté, le système bancaire enregistre des créances et des dettes nettes :

L'émission de monnaie fiduciaire ou scripturale est endettement spontané du système bancaire face à l'économie productive. Dire de la dette qu'elle est spontanée ne signifie pas qu'elle soit imposée à l'économie. Elle est au contraire demandée. Mais elle est spontanée en ce sens précis qu'elle n'est prélevée sur aucune monnaie préalable. (Schmitt, 1975, p. 243).

- 21 Mais, et l'extrait en fournit la raison en faisant intervenir la production, il est abusif d'en conclure un pouvoir de création monétaire dont la seule limite serait la confiance que l'établissement ou l'institution émettrice inspire. Le couple créance-dette appelle un contenu qui ne peut être trouvé que dans la production, et c'est de la production que toute monnaie tire son caractère robuste ou au contraire fragile. Même à concevoir la monnaie comme une promesse crédible, il reste qu'elle ne tire pas sa solidité d'elle-même, mais de l'objet qu'elle recouvre. Une promesse est crédible non en raison de l'autorité du débiteur qui vient par après, mais d'abord en raison de ce qu'il est en mesure d'accomplir. Elle l'est en raison des actes plutôt que des paroles, et ces actes, en économie, reviennent invariablement à la réalisation d'une production. Sans cet arrimage à la production, les auteurs ne peuvent que reconnaître aux autorités monétaires, détachées de toute contrainte économique, un pouvoir unilatéral de type offre de monnaie (par création *ex nihilo*), qui semble contradictoire avec leurs visées et leurs conclusions premières :

Dans les systèmes à unité de compte abstraite, il en est tout autrement [que dans les systèmes d'étalon-or] puisque le passif de la banque centrale est directement libellé en unités de compte. La création monétaire est alors, d'un point de vue technique, aux mains de cet organisme. Il s'agit de spécifier qui a accès à la monnaie et selon quelles procédures. (Aglietta et Orléan, 2002, p. 115)

- 22 Cette conception d'une transmission monétaire pilotée verticalement n'est pas sans parenté avec une conception dichotomique qui prévoit que la monnaie est comme séparée, exogène<sup>10</sup> aux relations économiques comprises au prisme exclusif des relations marchandes. Si la monnaie est demandée en vue de l'acquisition de biens « posés là » à la manière de dotations en attente de passer d'une main à l'autre, la dichotomie ne peut être vaincue.
- 23 Sur ces prémisses en effet, la monnaie ne peut plus être appréhendée que comme une masse à la discrétion d'offreurs qui serait sollicitée par les agents pour satisfaire leurs désirs d'acquisition. Les prix, valeurs objectives, seraient alors déterminés dans un rapport quantitatif entre les biens disponibles et la monnaie prodiguée. Les auteurs retombent dans une insurmontable difficulté qu'ils avaient pourtant présentée à juste titre comme procédant d'un faux problème, un problème vicié dans ses termes (Aglietta et Orléan, 2002, pp. 56-59). Il y est en effet question d'un impossible point de contact entre deux sphères closes sur elles-mêmes, l'une « réelle » et répondant à la logique de l'équivalence marchande, l'autre nominale et dépendante d'une offre exogène qui n'est pas régie par les mêmes lois.
- 24 La rupture d'avec la logique marchande que la création monétaire opère se paye du renoncement à l'explication d'une valeur que la monnaie ne fait que recouvrer. C'est alors

que la valeur tout entière est abandonnée à la sphère subjective du jugement. Il suffit ainsi de montrer que l'objectivité des grandeurs économiques ne peut être puisée à la source des représentations individuelles, fussent-elles univoques et universellement partagées.

#### 4. L'objectivité réside-t-elle dans l'intersubjectivité ?

- 25 Si la confiance est au cœur du fait monétaire, c'est bien que la valeur ne réside ni dans la chose ni même dans le rapport unilatéral de l'humain à la chose (qui toujours suppose un rapport de satisfaction de besoins préexistants dans l'accès aux choses utiles), mais dans le rapport que les humains entretiennent entre eux. Autrement dit, elle est de nature intersubjective :

« La vérité de la richesse comme de la monnaie est de nature intersubjective, c'est ce qu'exprime avec force et pleinement l'imitation » (Aglietta et Orléan, Op.cit., p. 77).

- 26 Or, la condition pour que la valeur accède à l'objectivité est de faire de la monnaie une unité de mesure supra-individuelle. Si tel n'était pas le cas, il y aurait autant de monnaies que d'échanges puisque tout échange est un « lieu » de rencontre des sujets économiques. C'est ainsi le consensus social, qui entoure une monnaie souverainement instituée, qui est donné pour source de toute objectivité économique. Précisons que cette objectivité est à entendre au sens restreint de l'universalité de l'acceptation à l'échelle de la communauté. L'objectivité est comprise à travers l'universalité de sa reconnaissance au sein d'une communauté, universalité elle-même tirée d'un jugement collectif unanime<sup>11</sup>. Cela est confirmé par les fondations mimétiques du monétaire.
- 27 Le mimétisme de Girard (1998) est une théorie du désir, donc de l'objet comme « espace » d'inter-individualité. Il décrit une concurrence entre individus pour les mêmes objets qui sont par là même institués comme valeurs. En application de ce principe, il est admis que « *Le désir ne se réalise que par la médiation d'un modèle.* » (*Ibid.*, p. 75).
- 28 La problématique du passage du subjectif à l'objectif, loin que d'être surmontée, est déplacée : elle est contenue dans le « modèle » qui est un ensemble de valeurs simultanément présente à tous les individus et que tous reconnaissent. De lui tout découle, c'est lui qui permet de comprendre qu'un même objet « posé là » attire à lui la convoitise d'une multitude de protagonistes qui entrent en concurrence pour en tirer satisfaction. Concurrence dont l'effet est d'étendre à la communauté entière la valeur de l'objet convoité et dont la violence qu'elle suscite appelle un cadre pacifiant, un cadre marchand dont la monnaie tracera les contours. Réifié en un objet qui catalyse les désirs, le modèle est un « désirable absolu ». Il est propre à opérer ce que les auteurs désignent par la notion de séparation : la valeur est mise à distance des individus et de leurs représentations, et, se tenant désormais devant eux<sup>12</sup>, s'impose à eux avec la force de l'objectivité ; objectivité qui ne tient jamais que par un consentement qui, s'il a souverainement institué la monnaie (en la reconnaissant comme désirable absolu) peut tout aussi bien la destituer à l'occasion de crises de confiance.
- 29 Sur ce point, nous faisons remarquer que dans le concept de désirable absolu réside une difficulté majeure qui peut être ramassée en une interrogation : Comment le modèle peut-il être institué si les individus n'ont pas, au préalable, connaissance du désirable absolu et

si chacun est contraint à s'en remettre aux inclinations des autres pour connaître son propre désir, et finalement ses motivations économiques ?

- 30 Ce qui fonde la concurrence mimétique et lui confère une implication économique est un point aveugle de l'analyse. Le « *mouvement initial et fortuit* », bien que déterminant, ne trouve aucune place dans le système, car c'est tout le processus mimétique qui, au moment décisif de se traduire par un échange concret, est pénétré d'une contradiction qui en annule les effets. En effet, si à tout échange ne correspond pas une monnaie particulière, mais que tous les paiements sont réalisés au sein de la communauté au moyen d'une monnaie unique, c'est que la monnaie n'est pas seulement un désirable relatif et ponctuel, mais un désirable absolu, comme nous l'indiquions. La monnaie suppose donc une communauté de désirs. Or, dans l'échange concret, il n'y a pas communauté de désir pour un même objet, mais bien désir de l'objet pour l'un et désir inverse de s'en dessaisir (qui est désir d'un autre objet) pour l'autre. Il n'y a pas communion, modèle, mais dissension, désordre. Par conséquent, le désirable absolu n'est que dans les esprits, il ne passe jamais dans l'échange puisque celui-ci implique réciprocité et que le propre du désirable absolu est d'être la finalité visée dans tout échange. Sur ce même thème de la contradiction pré-marchande, à l'état nommé « F1 », il est indiqué à raison que fonder la valeur sur le désir porté aux objets c'est ne pas voir l'essentiel qui est « *le besoin de reconnaissance par autrui* » (*Ibid.*, p. 77). Par application de l'hypothèse mimétique, dont l'avantage est de permettre de tenir compte de ce désir de reconnaissance, il est prévu que les individus se toisent en cherchant à identifier ce que l'autre désire pour finalement jeter leur dévolu sur le même objet. Le désir se pose finalement sur un objet quelconque alors que rien n'autorise ce repos des tensions, cette levée de l'obscurité (chacun n'appréhendant son propre désir qu'à travers le désir de l'autre) dans laquelle se trouvent les protagonistes. En effet, A désire ce que désire B et B désire ce que désire A, car, pour l'un et l'autre, le désirable est le désiré par l'autre, et partant, le motif de l'échange a pour implication l'absence d'échange effectif. L'intersubjectivité nous contraint à un cercle et l'on est renvoyé à des représentations que l'on est contraint de supposer mutuellement commensurables, homogènes. On n'échappe donc pas à « *la commensurabilité a priori des champs de choix individuels* » (*Ibid.*, p. 18) qui fonde la théorie de la nomenclature si justement identifiée, au cœur de l'édifice néoclassique, comme ce qui en constitue une faiblesse logique fondamentale.
- 31 En dernier recours, pour conférer un pouvoir explicatif au processus mimétique, il est reconnu aux agents une propension intrinsèque à l'échange : « *Sans elle [la monnaie] il n'y aurait pas de société marchande [...]. Ce modèle nous dit que la monnaie ne procède ni du contrat, ni de l'État, mais de la polarisation spontanée des individus marchands en quête de protection* » (*Ibid.*, p. 87).
- 32 L'Homme est « en soi » un être marchand, mais il ne l'est effectivement qu'au moyen de la monnaie qui est elle-même un objet élu au motif qu'elle catalyse le désir mimétique. Par conséquent, le processus mimétique n'est pas explicatif puisqu'il ne produit ses effets économiques que dans l'échange, or, celui-ci suppose la monnaie et ne peut l'établir, car « *la séparation marchande, en raison même des contradictions qui la traversent, appelle nécessairement la monnaie pour exister.* » (*Ibid.*, p. 87).
- 33 Si la valeur est attendue de l'échange seul comme extériorisation de préférences qui incluent la dimension de prestige social (Orléan, 2011, p. 139), celle-ci devient monétaire au moment où son acceptation est unanime par adhésion, c'est à dire au moment où son champ de validité s'étend suffisamment. C'est ainsi qu'« *il n'y a d'expression de la valeur que*

monétaire » (*Ibid.*, p. 29) ; en revanche, il y a une valeur d'échange première et non essentiellement monétaire bien qu'elle soit « *une forme marchande dégénérée* » (*Ibid.*, p. 29). La monnaie permet de décliner en degré une opposition qui se présente d'abord comme une opposition de nature et qui est par là, pense-t-on, surmontée : le marchand est monétaire, car son fondement est la reconnaissance communautaire d'une forme propre à recouvrir la valeur qui fournit ainsi le cadre au sein duquel l'échange généralisé peut avoir lieu. Du subjectif (valeur-jugement) à l'objectif (valeur- monétaire), il n'y a selon cette ligne qu'une différence de degré, la valeur pré-marchande (et donc pré-monétaire) n'est que dans l'esprit des individus, mais elle a bien tous les caractères de la valeur marchande. La différence étant ici de l'ordre de l'extension du champ de reconnaissance. Par conséquent, le subjectivisme, racine des impasses si justement pointées par Orléan et Aglietta (2002), n'est pas dépassé, il est reconduit, car un jugement partagé reste un jugement.

- 34 Ainsi, tout comme en logique néoclassique aucune offre nette ni aucune demande nette ne peut être définie, car « située » hors équilibre (les grandeurs économiques sont par définition des mesures monétaires, ici des prix relatifs) et ne peut donc expliquer l'occurrence de l'équilibre (De Gottardi et Schmitt, 2003), le mimétisme ne peut consacrer une tendance à l'échange qu'au plan psychologique, et non au plan économique, attendu que l'objectif n'est pas la généralisation ou l'extension du subjectif.
- 35 Pour expliciter ce point, nous disons que du moment que richesse et monnaie sont intersubjectives elles doivent se comprendre au sein de la logique marchande, et la question inextricable de l'intégration de la monnaie se pose dans les termes de Patinkin (1972). Du moment en effet que l'échange est tenu pour l'unique « lieu » de l'intersubjectivité économique, c'est à dire tant que la valeur n'existe que dans l'échange, le processus mimétique est purement abstrait. Il enjoint à supposer des êtres marchands antérieurement à tout échange effectif qui contiendraient en eux le principe qui les conduit, pour des raisons de sécurité, de pacification, à élire un objet réifiant la « richesse » (désirable absolu) à laquelle ils aspirent.
- 36 Par ailleurs, et dans une formulation qui permet, semble-t-il, d'éviter les ornières du subjectivisme, il est indiqué que l'objectif réside en ce que « *Les sujets entretiennent des rapports avec ce qui n'est pas eux, avec le social en tant qu'institution* » (Aglietta et Orléan, *Op.cit.*, p. 19) et non pas seulement en ce que les sujets sont en rapport avec d'autres sujets. Si donc la monnaie concrétise l'unanimité, c'est qu'elle ne relève pas seulement de l'intersubjectif, mais bien qu'elle procède de la communauté comme totalité, du souverain. Nous faisons alors remarquer que le passage du subjectif à l'objectif n'est pas rendu possible du fait de la nature supposément intersubjective de la valeur, mais bien parce qu'est postulée une adhésion, une reconnaissance de l'ensemble de la communauté de ce qu'est la valeur. La valeur n'est pas « entre » les sujets, comme le suggère la logique marchande, mais les surplombe. Elle a sur eux un pouvoir de contrainte, car l'adhésion est réputée être un acte souverain. Mais il faut alors conclure que cette adhésion est perpétuelle, elle est le tout de la valeur, et il n'y a, pour l'économiste, rien à en dire, car la valeur est partout et toujours issue d'une convention dont les tenants ne sont pas économiques. Afin d'éviter cette conclusion funeste pour le scientifique, la détermination de la valeur est rendue analogue à ce que prévoit la théorie dominante et rencontre les mêmes impasses. La monnaie, qui n'est pas le résultat mécanique des marchés, intervient comme un instrument d'allocation, de répartition de la valeur. Elle est interrogée à tout instant, dans tout paiement, sous l'angle de sa légitimité plutôt que sous celui, toujours

fuyant, de sa teneur en valeur. Nous remarquons alors qu'en tant qu'elle suscite un désir partagé de possession, qu'elle concentre les aspirations du désir mimétique, la monnaie est d'emblée transit de valeur ; attendu que la valeur n'est rien autre chose qu'un faisceau de croyances et que pour valoir il suffit pour tout bien d'inspirer foi en sa valeur. La monnaie est ainsi reconduite au statut de marchandise et reste captive de la logique marchande, à ceci près que cette logique ne se déploie plus à partir du subjectivisme utilitariste, mais à partir de la loi sociale du mimétisme girardien.

- 37 On explique alors que bien qu'elle puisse être dite « endogène »<sup>13</sup> en ce qu'elle résulte d'un processus social, il reste qu'elle est extérieure à la détermination de la valeur et que, par conséquent, elle ne peut être introduite qu'après coup pour en réaliser le partage en vertu de sa propre teneur en valeur. Elle est un instrument de rétribution. C'est bien cette position qu'un auteur comme Aglietta et al., (2014) semble défendre : « *la monnaie est un contrat social objectivé dans un médium commun par lequel la collectivité qui en fait usage (la monnaie définit en quelque sorte un espace de collectivité d'échanges) rend à chacun de ses membres dans l'acte de payer ce qu'elle juge avoir reçu de lui par son activité* ».
- 38 Ce passage rend visible que :
1. C'est par son usage et donc sa fonction que la monnaie est unité objective de la valeur. On retombe ainsi sur une définition fonctionnaliste de la monnaie dont la nature est assignée par la pratique.
  2. À un problème économique est finalement apportée une réponse politique et l'articulation entre le marchand et le souverain et, en sens inverse, entre le souverain et le marchand ne peut être expliqué. Une nouvelle fois, la valeur est « déjà-là », hors monnaie, lorsque la monnaie intervient pour en fixer la répartition.
- 39 Finalement, la valeur est à la jonction de deux logiques mutuellement exclusives. C'est donc, pour refonder la valeur, une théorie de la marchandise, et donc une théorie de l'échange, radicalement nouvelle qu'il convient d'établir. Ce n'est pas ce que permet l'outillage conceptuel du mimétisme girardien. La solution ne peut venir que d'une détermination strictement économique de la valeur qui dépasse la dichotomie et qui tient ensemble la monnaie et le produit, c'est-à-dire la dimension « réelle » et la dimension monétaire de la valeur (Cencini, 2005). Si la monnaie est au fondement de l'économie, c'est que l'économie n'est pas le marchand, et que, par conséquent, c'est en amont de l'échange, dans la production, que, et la monnaie et la valeur, doivent être pensées.

## 5. Le paiement dans une économie monétaire de production

- 40 Faire de la valeur un processus social c'est entendre que la valeur se forme progressivement, par extension, selon l'accroissement du champ dans lequel elle est reconnue. Contre cette idée, il est premièrement possible d'objecter que la valeur n'est jamais « en train de se déployer » elle est là ou elle n'est pas là. Il y a paiement ou il n'y a pas paiement. Par conséquent, elle est soit totale soit nulle, car soit la marchandise est échangée et se trouve socialement valorisée, soit elle ne trouve pas preneur et est exclue du giron de la valeur. Il n'y a pas d'entre-deux, il n'y a pas de demi-valeur ni de valeur en germe.
- 41 D'autre part, et pour les raisons évoquées précédemment, rompre avec la dichotomie implique de rejeter toute idée d'antériorité ou de postériorité de la monnaie vis-à-vis du

produit. En effet, si le produit est « saisi » en monnaie, il ne peut l'être qu'à l'instant de son achèvement, ni avant ni après. Monnaie et produit ne sont donc pas rapprochés à l'occasion d'un échange bilatéral, mais sont au contraire unis à l'instant de leur jaillissement. Ainsi, si « *La monnaie ne présuppose pas l'existence préalable de marchandises* » (Orléan, 2007), il faut immédiatement ajouter que la monnaie ne peut être une forme sans fond et que, par conséquent, elle ne peut être présente « avant » la marchandise.

- 42 Or, du moment que le paiement est décrit comme un processus et du moment que « *la monnaie assigne une valeur aux objets dans le paiement* », c'est bien que le paiement réalise la monétisation d'objets extérieurs à elle. « Posés là », ces objets sont hermétiques, la monnaie ne peut ni les pénétrer ni les recouvrir. En effet, pour qu'il y ait assignation, valeur et monnaie doivent entretenir un rapport d'extériorité, la seconde n'étant que l'instrument qui associe aux objets et aux actes une certaine valeur en compte. Il manque à la théorie l'élément central qui est que « *comme la monnaie est un droit à valoir sur la production, il faut considérer que notre économie n'est pas une économie monétaire, mais une économie monétaire de production* »<sup>14</sup> (Harribey, 2011). C'est donc à partir d'une réflexion centrée autour de la production monétaire que la dichotomie peut être surmontée.
- 43 C'est au sein de la production, que Schmitt (1984) propose de comprendre comme une « émission », que les grandeurs économiques sont formées, et non en raison d'un pouvoir associé au système bancaire par délégation. C'est la production qui confère à la monnaie sa teneur et non une simple confiance dont le contenu ne peut être que subjectif, bien que potentiellement partagée à grande échelle. D'autre part, et en conséquence directe de la nécessité de dépasser la dichotomie, l'émission monétaire ne saurait porter atteinte à la pleine validité du concept de paiement dans la compréhension des opérations économiques. Nous ne pouvons pour cette raison souscrire au verdict de M. Aglietta et A. Orléan selon lequel : « *Comme on le voit, l'endettement a pour effet de transgresser, transitoirement, la contrainte de paiement N0* » (2002, p. 114).
- 44 La contrainte de paiement *N0* est ici simplement comprise comme l'obligation de remboursement qui pèse sur le débiteur. La monnaie bancaire aurait ainsi le pouvoir de dilater le paiement dans une loi distinguant dans le temps les grandeurs du flux (le crédit qui creuse la dette) et du reflux (le remboursement qui comble le creux). Nous nous inscrivons en faux contre cette affirmation qui consiste à faire valoir une promesse de paiement comme un paiement effectif, celui-ci n'étant que l'effet retardé et auto-réalisant de ce qui n'est initialement qu'une promesse fondée sur la confiance. Ce type de raisonnement est en effet entaché d'une circularité<sup>15</sup> : la confiance institue la monnaie comme moyen de paiement *en soi*, or, elle n'est moyen de paiement que dans les paiements effectifs. En effet, l'émission monétaire ne peut être interprétée que comme une promesse d'acceptation dans un paiement à venir. De cette acceptation, qui vaut validation de la monnaie, nous n'avons information que dans le paiement lui-même, et non antérieurement à lui. C'est donc le paiement qui institue la monnaie comme monnaie, et non une quelconque promesse. Aussi, la monnaie ne peut être comprise que dans l'unité du concept de paiement, elle ne saurait en constituer une exception.
- 45 Comme nous l'indiquions, la confiance, qu'elle soit ou non envisagée comme un acte souverain, entérine l'extension d'un champ de validité et non la validité elle-même du moyen de paiement. Il ne confère pas à la monnaie sa nature. Celle-ci ne peut être « révélée » que dans le paiement.
- 46 Dire cela, c'est soutenir que même en période d'hyperinflation (Orléan, 2007 ; Alary et al., 2016), la monnaie reste monnaie et pleinement monnaie. Elle est l'unité dans laquelle

sont réalisés les paiements. Le détenteur de Mark en 1923, si pauvre soit-il au regard de ce qu'il peut acquérir, n'en reste pas moins doté d'un produit social certain, et dont la mesure est donnée en unités de salaire dans les revenus. De cela, il n'est possible de douter qu'à la condition de concevoir le pouvoir d'achat comme un rapport aux objets, et d'accepter le cadre dichotomique qui définit la valeur d'une unité monétaire par l'inverse du niveau général des prix. Monnaie et marchandises ne se rencontrent alors que dans une opération que l'économiste ne peut expliquer puisqu'elle réalise ce miracle de marier des grandeurs étrangères. Il est ainsi question d'une impossible « *conversion en unités de monnaie* » (Aglietta et al., 2014), de ce qui est clos sur lui-même, hermétique à toute mesure qui ne soit pas physique.

- 47 Si donc un phénomène de mimétisme est à l'œuvre, celui-ci ne joue qu'en surface comme phénomène de répartition. Il concerne les préférences individuelles, les inclinations vers tels ou tels biens, mais en aucun cas ne joue-t-il dans l'institution des objets-valeurs comme tels. Son influence concerne le partage de la valeur sur les marchés et non la valeur monétaire du produit. Si, en rupture avec la doctrine que nous avons jusqu'à présent discuté, il est fait remarquer que « *l'institution c'est le nombre dénommé - généralement par une autorité politique - (l'euro, le dollar, le franc, etc.), alors que la monnaie en tant que phénomène c'est le nombre en relation avec le produit.* » (Bailly, 2012, p. 16), alors la recherche prend une orientation différente que celle qui fonde l'économie sur le psycho-anthropologique. Suivant cette voie, monnaie et produit sont en rapport non d'équivalence, mais d'identité. Ni le produit, ni davantage la monnaie ne sont donnés le long d'un processus continu. C'est dire que, indissociablement réel et monétaire, le produit est monétaire à l'instant de son émission. La valeur tire ainsi son objectivité de ce qu'elle est le produit mesuré en monnaie. Bien que son exposition dépasse l'objet du présent travail, il est visible que cette alternative resitue l'enjeu de la détermination de la valeur dans le giron de l'économie. Les points aveugles de l'approche anthropologique de la monnaie et de la valeur, que nous nous sommes efforcés de mettre en lumière en mettent en relief, la pertinence.

## 6. Conclusion

- 48 Proposer d'aborder les questions de la monnaie et de la valeur sous un angle résolument anthropologique et historique présente un grand avantage. Une telle démarche trace une voie qui, en apparence du moins, constitue une alternative radicale aux schémas orthodoxes. Elle permet un échafaudage théorique aux fondations nouvelles et qui évite le double écueil de la substance travail (la valeur économique serait créée par transmission, elle serait du « travail coagulé » dans la marchandise) et de la substance utilité (la valeur, mesurée en prix, trouverait racine dans l'utilité *per se* de la chose). En un mot, comprendre la valeur comme inhérente aux relations sociales et comme résidant dans ces relations et non dans les choses qui en sont l'occasion est un pas que nous ne pouvons qu'emboîter.
- 49 Néanmoins, en fondant d'une part la monnaie sur un jeu de confiance réciproque et d'autre part la valeur sur un ensemble de relations bilatérales ou bien sur un décret, d'insurmontables difficultés apparaissent. Si la valeur est le regard que je porte sur un objet du fait non d'une utilité qui lui serait attachée (illusion qui mène à la substance), mais du fait qu'il est convoité par les autres, alors sa détermination est inscrite dans un cercle. Nous avons identifié la racine de cette circularité dans la conception tantôt

intersubjective de la valeur, qui ne permet pas d'accéder à l'objectivité (la valeur comme mesure monétaire), tantôt supra-subjective (acte de souveraineté), et dans l'absence de pont qui puisse être jeté de l'une à l'autre.

- 50 Il y a une grande oubliée. Elle est la même que celle des tenants de l'orthodoxie : la production. Bien sûr, en soulignant l'importance de la production nous n'insinuons pas un retour aux théories classiques. Tout au contraire, nous proposons de réunir en une opération ce qui est habituellement disjoint, à savoir la création « réelle » et la création monétaire (Cencini, 2005). À partir du concept d'émission, nous comprenons la production comme un mouvement indivisible dont le réel et le monétaire sont deux aspects et non deux réalités autonomes. Ainsi, émis dans la même opération, le produit est dès sa naissance monétaire. Il naît ainsi dans sa mesure. Nous voyons alors que c'est non pas du côté des relations marchandes ou du politique que la nature de la valeur et la nature de la monnaie doivent être cherchées, mais du côté de la production. Si la monnaie est un « fait social total » c'est non en raison des convoitises qu'elle suscite ou de la multiplicité des formes qu'elle prend à travers les lieux et les époques, ni davantage en raison des manipulations politiques dont elle peut être l'objet, mais en raison de son identité avec le produit ; résultat de cet authentique « fait social total » qu'est la production.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Alary, P., Blanc, J., Desmedt, L. et Théret, B. (2016), *Théories françaises de la monnaie*, Paris : PUF, 330 pages.
- Aglietta, Michel (2007), Universalité et transformations de la monnaie : la nature des crises monétaires, dans Bruno Théret (sous la direction de), *La monnaie dévoilée par ses crises*, vol. 1, Paris, Odile Jacob, 510 pages.
- Aglietta, Michel et Orléan, André (2002), *La monnaie entre violence et confiance*, Paris, Odile Jacob, 378 pages.
- Aglietta André, Ould Ahmed, Pépita et Ponsot, Jean-François (2014), La monnaie, la valeur et la règle, entretien avec Michel Aglietta, *Revue de la régulation*, 2nd semestre, n° 16.
- Bailly, Jean-Luc (2012), Production et création monétaire, *Économistes atterrés*, 24 mars 2012.
- Baslé, Louis (1999), Michel Aglietta et André Orléan (sous la direction de), La monnaie souveraine, 1998 [compte rendu], *Cahiers d'économie politique*, n° 35.
- Cencini, Alvaro (2005), *Macroeconomics Foundations of Macroeconomics*, Londres et New York, Routledge, 358 pages.
- Fradin, Jacques (1972), *Les fondements logiques de la théorie néoclassique de l'échange : le postulat du numéraire, introduction à la critique de l'économie politique contemporaine*, Paris, Maspero, 243 pages.
- Friboulet, Jean-Jacques (1984), *Fondements d'une théorie non-dichotomique de l'inflation*, Thèse de l'Université de Bourgogne, 340 pages.

- Girard, René (1998) [1923], *La violence et le sacré*, Paris, Hachette littérature, 486 pages.
- Harribey, Jean-Marie (2011), André Orléan, L'empire de la valeur, Refonder l'économie, Paris, Seuil, 2011. La valeur ni en surplomb ni hors-sol, *Revue de la Régulation*, 2e semestre.
- Ingham, George (2004), *The nature of money*. Cambridge (GB) ; Malden (Mass.), Polity press, 254 pages.
- Keynes, John Maynard, (1973) [1933], *Collected Writings*, XIII, Cambridge, Londres, Macmillan, 896 pages.
- Orléan, André (2007), Crise de la souveraineté et crise de la monnaie : L'hyperinflation allemande dans les années 20, dans Bruno Théret (sous la direction de), *La monnaie dévoilée par ses crises*, vol. 1, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 510 pages.
- Orléan, André (2011), *L'empire de la valeur, refonder l'économie*, Paris, Seuil, 339 pages.
- Patinkin, Don (1972) [1956], *La monnaie, l'intérêt et les prix : une intégration de la théorie de la monnaie et de la théorie de la valeur*, Paris, PUF, 741 pages.
- Rebeyrol, Alain (1999), *La pensée économique de Walras*, Paris, Dunod, 264 pages.
- Rossi, Sergio (1999), Review of Wray's Understanding Modern Money : The key to full employment and Price Stability, *Kyklos*, vol. 52, n° 3, pp. 483-485.
- Rossi, Sergio (2003), Money and Banking in a Monetary Theory of Production, dans Louis Philippe Rochon et Sergio Rossi (sous la direction de), *Modern Theories of Money*, Cheltenham, UK, Northampton, MA, USA, Edward Elgar, 588 pages.
- Rossi, Sergio (2009), Monetary Circuit Theory and Money Emissions, dans Jean-François Ponsot et Sergio Rossi (sous la direction de), *The Political Economy of Monetary Circuits*, Londres, Palgrave Macmillan, 223 pages.
- Schmitt, Bernard (1975), *Théorie unitaire de la monnaie, nationale et internationale*, Albeuve, Castella, 134 pages.
- Schmitt, Bernard (1984), *Inflation, chômage et malformations du capital*, Paris, Economica, Albeuve, Castella, 589 pages.
- Simiand, François (1934), *La monnaie réalité sociale*, Paris, Les annales sociologiques, 238 pages.
- Théret, Bruno (2007), La monnaie au prisme des crises d'hier et d'aujourd'hui, dans Bruno Théret (sous la direction de), *La monnaie dévoilée par ses crises*, vol. 1, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 510 pages.
- Walras, Léon (1952) [1874], *Éléments d'économie politique pure*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 491 pages.
- Wray, Randall (1996), Money in the Circular Flow, dans Ghislain Deleplace et Edward Nell (sous la direction de), *Money in Motion*, Londres, Macmillan, New York, ST. Martin's Press Inc, 770 pages.

## NOTES

1. On pense principalement à Fisher (1911/1921) ainsi qu'aux nombreux tenants d'une détermination « réelle » des prix qui fait du pouvoir d'achat de la monnaie l'inverse du niveau général des prix. Voir notamment Friedman (1968/1976).
2. Le fonctionnalisme aristotélien trouve dans toute analyse dichotomique un écho très net.

3. Nous aurons reconnu la dichotomie du monétaire et du réel qu'Orléan (2007) entend dépasser en partant du principe que « *il faut a contrario considérer que monnaie et valeur sont une seule et même réalité* ». Toute théorie monétaire est, sur ce principe, identiquement une théorie de la valeur.
4. C'est le grand projet de Patinkin (1972) auquel Friboulet (1984) oppose une critique qui adopte le même angle que notre présente réflexion.
5. Voir Simiand (1934).
6. Est fait référence à R. Girard (1998). Nous interrogerons plus avant le bien-fondé de la transposition au sein d'une théorie de la valeur et de la monnaie
7. Il est ainsi question d'une « *institution non économique de la monnaie* » (Baslé, 1998, p. 133.). Ce caractère institutionnel, marque de la souveraineté, sera le fondement de l'objectivité de la valeur. Celle-ci est comprise comme procédant d'un consensus concrétisé par des règles et des institutions ayant toujours valeur générale et révisable, jamais valeur pleinement universelle.
8. Il s'agit là de la création monétaire et non de la genèse ou des racines historiques et anthropologiques de la monnaie.
9. On retrouve ici une continuité remarquable entre la dette sociale, qui est une obligation d'abord sociale et non économique, et la dette comptable qui, en prenant une forme monétaire (objectivation économique), ouvre le champ de l'économique et constitue la base de toutes les opérations monétaires, à commencer par les opérations de paiement.
10. Les auteurs pensent surmonter la dichotomie et l'exogénéité de l'offre de monnaie en l'intégrant dans le tout des relations sociales dont le marché ne serait qu'un département. Mais au plan épistémologique, est exogène tout ce qui ne répond pas à une stricte détermination économique que les auteurs ne conçoivent qu'à l'intérieur des marchés puisque « *C'est seulement grâce au recul que permettent l'anthropologie et l'histoire qu'il est possible d'en [la forme marchandise] éprouver l'étrangeté* » (Ibid.p.40). En quittant le marché on quitte l'économique, par conséquent, l'émission monétaire réalisée hors marché est exogène.
11. Voir à ce sujet la théorie du talisman que l'on doit à Mauss et qui est rappelée par Orléan (2010).
12. Cette distance à soi est la marque par excellence de l'objectivité, de ce qui s'impose à chacun en étant par nature extérieur aux sujets et à leurs représentations.
13. Nous avons eu l'occasion de souligner que le terme endogène n'était véritablement justifié qu'autant que la monnaie trouve une détermination économique. Selon ce critère, la monnaie faite processus social demeure fondamentalement exogène car extérieure à l'économique.
14. Nous partageons dans le présent article la volonté d'Harribey (2011) de montrer qu'une théorie économique ne peut être « hors-sol ». La production ne peut être négligée en étant considérée comme un domaine d'investigation vicié par le concept de substance. En se détournant de la production pour lui privilégier l'échange, le théoricien se prive de toute fondation stable. En revanche, à la différence de l'auteur, nous ne cherchons pas du côté d'une théorie de la valeur travail la réponse à cette identité nécessaire du réel et du monétaire.
15. Cette circularité attachée au caractère conventionnel de la monnaie est pointée par R. Wray: « *There is an obvious logical, infinite regress problem that should make this unappealing, as it is difficult to see how such a convention became established* » (1996, p. 86).

---

## RÉSUMÉS

Dans cet article, nous montrons que l'entreprise théorique menée notamment par des auteurs comme Orléan et Aglietta (2002), et qui soulignent avec justesse les manquements de l'orthodoxie, se heurte à des difficultés analogues. Celles-ci proviennent essentiellement de ce que la théorie exclut la production. N'étant pas saisis dans leur formation, les produits sont recouverts « après coup » par une monnaie qui ne fait qu'en rendre possible la circulation marchande. La monnaie n'apparaît plus alors que comme un instrument de répartition et non comme une unité de mesure. C'est alors que le passage du subjectif à l'objectif ne peut être expliqué. L'opération qui concentre l'essentiel de ces difficultés est le paiement. À travers lui, il apparaît que le monétaire et le « réel » doivent être tenus ensemble, ils sont les deux aspects du même objet économique qu'est le produit (Schmitt, 1984). Nous montrons qu'un appareil conceptuel qui envisage valeur et monnaie comme des processus qui s'engendrent réciproquement, et non comme des créations, reste prisonnière de la dichotomie dont il promet pourtant le dépassement.

In this article we demonstrate that theories carried by authors such as Orléan and Aglietta (2002), that underline with great accuracy the fallacies of orthodox economics, suffer themselves from similar difficulties. Those difficulties come from the fact that economics are excluding a major operation: production. For not being seized from their very birth, products are veiled afterwards by money which is only defined by its ability to set goods in motion. Money is therefore understood as a tool, a substitute only useful to allocate wealth among agents, and not, as it should be, as a unit of measure. Consequently, the proper nature of economic magnitudes cannot be explained. The operation that catalyzes the main difficulties is payment. Through payment, one can see that monetary and "real" things must be held together, they are two different aspects of an economic object: the product (Schmitt, 1984). We demonstrate that a conceptual apparatus that considers value and money as two processes generating one another, and not as instantaneous creations, is locked up into dichotomy.

## INDEX

**Mots-clés** : confiance, monnaie, mesure, production

**Keywords** : value, measure, money, production

## AUTEUR

**SIMON VIRELY**

Docteur en économie, Université de Bourgogne [Simon.Virely@gmail.com](mailto:Simon.Virely@gmail.com)